

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin trimestriel d'information • n°85 • septembre 2016



Sommaire

Actualité

Le CRHM et le CR Sambre s'impliquent dans le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Bilan

Balsamines de l'Himalaya en Haute-Meuse : la répétition des campagnes d'arrachage fonctionne

Agenda

- p. 7 : • Eau'Tour de Spontin
- Fête de l'Environnement à Eghezée
 - Journée de l'Arbre et de la Nature à La Bruyère
 - Festival international Nature

Dans ce bulletin, vous verrez que le travail accompli depuis plusieurs années par des bénévoles, la Cellule de coordination et les étudiants du Contrat de rivière Haute-Meuse visant à éliminer la balsamine de l'Himalaya des affluents de la Haute-Meuse porte enfin ses fruits. Pour pérenniser l'important travail réalisé, nous ne pouvons qu'à nouveau conseiller aux citoyens qui en auraient dans leur jardin de l'éliminer. Au besoin, les agents du Contrat de rivière Haute-Meuse sont à leur disposition pour les conseiller et les aider à les éradiquer.

Ce bulletin est aussi l'occasion de mettre en avant les synergies qui se sont mises en place entre le CRHM, le CR Sambre et le GAL de l'Entre-Sambre et Meuse. Une fiche projet intitulée «Agriculture, tourisme et rivière», portée par les deux Contrats de rivière présents sur le territoire

des 4 communes partenaires du GAL, est détaillée ci-après.

Dans l'agenda qui vous est proposé, nous souhaitons également mettre en avant la journée du 9 octobre à Spontin. Elle est le fruit du partenariat Communes-Province de Namur et fait la part belle aux associations locales et aux métiers de la Province. Ne manquez pas cet évènement !

Jean-Marc VAN ESPEN,
Président du CRHM



Actualité

LE CRHM ET LE CR SAMBRE S'IMPLIQUENT DANS LE GAL DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Le territoire du Groupe d'Action Locale de l'Entre-Sambre-et-Meuse (GAL ESM) s'étend sur 4 communes : Florennes, Gerpennes, Mettet et Walcourt. Il sera financé pendant 5 années (2016 à 2020) par la Wallonie, l'Union européenne

et les 4 communes partenaires (10 % de financement communal, 90 % via la Wallonie et l'Europe). Il visera à développer ou soutenir plusieurs projets sur les thèmes suivants : citoyenneté active, efficacité territoriale, circuits courts et alimentation locale, biodiversité et rivières, écomobilité, tourisme à pied et à vélo. Ceux-ci seront portés par des opérateurs (Centres culturels, MobilESEM, Ateliers de Pontauray, Grelinette...) et par le GAL lui-même. Le Contrat de rivière Haute-Meuse sera également opérateur d'une fiche projet intitulée «Agriculture, tourisme et rivière» en partenariat avec le Contrat de rivière Sambre & Affluents. Nous vous en présentons les objectifs dans les deux paragraphes ci-dessous.

Un volet agricole

A travers une dizaine d'agriculteurs relais, le projet vise à sensibiliser au minimum 60 exploitants agricoles durant le projet ainsi que certains agriculteurs en dehors du territoire. Il devrait amener plusieurs agriculteurs à s'équiper de dispositifs de traitement des résidus de pulvérisation (bio-épuration) au cours de la programmation et en amener d'autres à s'équiper également au-delà du projet. L'optimisation de l'équipement de leur pulvérisateur (ajout d'une cuve de rinçage, d'un rince bidon...) est également visée. Par ailleurs, la mise en place de fermes pilotes adoptant des pratiques durables vis-à-vis des eaux de surface et souterraines, devrait aussi aider à mieux sensibiliser le monde agricole au respect des bandes tampons le long des cours d'eau et ainsi éviter l'application de produits phytopharmaceutiques et autres engrais chimiques ou organiques à ces endroits.

Pour arriver à ces objectifs, un partenariat a été établi entre les Contrats de rivière Haute-Meuse et Sambre & Affluents et les partenaires « agricoles » (PhytEauWal, NitraWal, Natagriwal, Centre wallon de Recherches agronomiques...).



Un événement de lancement du GAL Entre-Sambre-et-Meuse s'est tenu le weekend du 16 et 17 avril au château d'Acoz. Les Cellules de coordination du CRHM et du CR Sambre y proposaient une exposition et un atelier de découverte des macro-invertébrés en rivière.

Chaque partenaire pouvant apporter son expertise dans son domaine de compétence et ses connaissances du terrain :

- Les Contrats de rivière : connaissance des cours d'eau, relais entre acteurs de l'eau (gestionnaires, associations locales...);
- PhytEauWal, Centre wallon de Recherches agronomiques : conseils techniques pour le choix du matériel de gestion des résidus de pesticides ;
- NitraWal : accompagnement des agriculteurs dans leur démarche pour la protection des ressources en eau de la pollution par les nitrates;
- NatagriWal : conseils dans la mise en œuvre du programme agro-environnemental (MAEC¹) et du réseau écologique européen Natura 2000.



Le projet devrait amener plusieurs agriculteurs à s'équiper de bio-filtres pour éliminer leurs résidus de pesticides, comme ici chez un agriculteur de la commune d'Ohey (cf. bulletin du CRHM de juin 2010)

Un volet tourisme

L'objectif sera ici de sensibiliser la population du territoire et le public scolaire à la préservation des ressources hydriques du territoire par un programme de découverte et de valorisation de cours d'eau emblématiques associés à des itinéraires pédestres ou cyclistes. En étroite collaboration avec les opérateurs touristiques (Fédérations, Offices et Maisons du Tourisme, asbl locales...), des animations scolaires, visites guidées didactiques, des fiches-promenade et autres valorisations du patrimoine local seront réalisées. Quatre événements festifs mettant en valeur les cours d'eau choisis seront organisés au sein des villages concernés en 2017 et 2018.



Eau et patrimoine culturel vont de pair pour l'Abbaye de Brogne avec sa tannerie, ses sources et les anciens viviers des moines. Cet atout sera valorisé dans le cadre de la fiche projet « Agriculture, tourisme et rivière »

Envie d'en savoir plus ou de vous impliquer dans un des projets du GAL ESM ?

Inscrivez-vous sur le site

www.entre-sambre-et-meuse.be

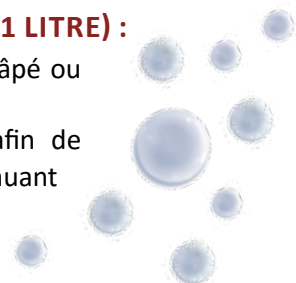
ou parcourez régulièrement ce site qui présente également les actions concrètes menées depuis plus de 12 ans dans la région.

TrUCS & astuces

Afin de réduire l'impact environnemental des eaux usées que nous rejetons dans les cours d'eau et ainsi participer à l'amélioration de la qualité de nos rivières, nous vous proposons une nouvelle recette de produit d'entretien écologique à utiliser chez vous :

SAVON POUSSE-MOUSSE (1 LITRE) :

- 50 g de savon de Marseille râpé ou en copeaux
- 1 litre d'eau très chaude afin de dissoudre les copeaux en remuant
- 10 gouttes d'huile essentielle (citron, thym, lavande...)



BALSAMINES DE L'HIMALAYA EN HAUTE-MEUSE : LA RÉPÉTITION DES CAMPAGNES D'ARRACHAGE FONCTIONNE

Le constat

La balsamine de l'Himalaya est une plante invasive observée le long de nombreux cours d'eau. Les inventaires de terrain menés par les agents du Contrat de rivière Haute-Meuse ces dernières années en attestent. Des jardins de particuliers plus ou moins proches du cours d'eau sont souvent à l'origine de la présence de balsamines de l'Himalaya le long des berges.

Cette plante d'ornement apprécie les sols frais et humides de nos cours d'eau et s'est donc en quelque sorte, « échappée » de nos jardins pour coloniser progressivement les berges et plaines alluviales des ruisseaux et rivières en lieu et place de nos plantes indigènes.



Les moindres recoins humides du jardin sont mis à profit par la balsamine de l'Himalaya pour se développer (Taillette, commune française située sur la partie amont du bassin versant de l'Eau Noire)

Comment l'éliminer ?

Pour l'éliminer, la tâche n'est pas simple car les populations de cette plante invasive ont littéralement explosé sur certains cours d'eau, il y a quelques années, via un transport massif des stocks de graines lors des crues d'hiver notamment.

La gestion se fait principalement par arrachage manuel de la plante. Parfois la débroussailleuse est utilisée lorsque les densités sont très importantes et que les conditions de terrain le permettent.

La gestion commence en juillet avant la formation des graines (les capsules les contenant arrivent à maturité en août). Un deuxième passage en août et un troisième passage en septembre permettent d'éliminer les repousses et les plants oubliés. Ce mode opératoire est ensuite reconduit quelques années jusqu'à disparition complète de la banque de graines présente dans le sol.



L'arrière-saison a particulièrement été douce en 2015 avec des fleurs et capsules viables de balsamines de l'Himalaya observées très tardivement (le ruisseau de Massemble à Feschaux sur la commune de Beauraing, le 02 novembre 2015)

Chronologie et moyens mis en œuvre par le CRHM

De 2010 à 2012 : les premiers essais d'arrachage de cette plante invasive sont menés sur la Gelbressée (sur la commune de Namur). Suivent le Bocq (sur les communes de Ciney, Hamois et Yvoir) et le ruisseau de la Forge du Prince (ou ry de Pernelle, affluent de l'Eau Noire sur la commune de Couvin) avec le soutien du cantonnement forestier de Couvin et de bénévoles locaux.

De 2013 à 2015 : les inventaires du CRHM le long des cours d'eau pointent la présence de plus en plus fréquente de balsamines de l'Himalaya sur les affluents de la Meuse. L'action des bénévoles n'est plus suffisante et des étudiants sont spécifiquement engagés chaque été pour mener de front les nombreux chantiers d'arrachage des balsamines de l'Himalaya. Les jobistes sont sélectionnés localement et encadrés par des agents du Contrat de rivière Haute-Meuse. Dans une logique de gestion amont-aval, la priorité au niveau des chantiers est d'abord mise sur les parties amonts des cours d'eau et sur les rivières qui sont à un stade peu avancé d'invasion.

En 2016 : les résultats sont encourageants. Il est donc décidé de renforcer les équipes d'étudiants afin de généraliser le deuxième passage en août et de tendre vers un troisième passage en septembre. En juillet 2016 (1^{er} passage), août et septembre 2016 (2^e et 3^e passage), 450 journées/homme ont été consacrées à l'arrachage des balsamines de l'Himalaya en Haute-Meuse. Elles se répartissent comme suit :

- 300 journées/homme via des étudiants (20 jobistes locaux embauchés) ;
- 50 journées/homme via des journées « bénévoles » ;
- 100 journées/homme prestées sur le terrain par la Cellule de coordination du CRHM pour encadrer les étudiants et les bénévoles.

Les efforts les plus importants ont été déployés sur les cours d'eau des bassins versants du Bocq (Ciney, Hamois, Yvoir), de l'Eau Noire et de l'Eau Blanche (Chimay, Couvin), du ruisseau de Massembre (Beauraing, Hastière) et de la Houille (Gedinne) où les plants ont été arrachés par milliers.



Des bénévoles sont venus renforcer les actions menées par la Cellule de coordination et les étudiants du CRHM dans le bassin du Bocq, de l'Eau Noire et de la Houille, comme ici à Louette-Saint-Denis (commune de Gedinne) à proximité du ruisseau de Fontenelle.

Sur les portions amont des cours d'eau cités et sur d'autres affluents mosans moins envahis (le Flavion à Onhaye, le Houyoux sur La Bruyère et Namur, les parties amont de la Molinee et du Burnot sur Mettet, le Crupet sur Assesse, le Leignon sur Ciney, les Fonds de Leffe à Dinant, le Samson à Gesves et Andenne...), la prospection à la recherche des balsamines de l'Himalaya résiduelles a remplacé l'arrachage systématique de nombreux plants.

Rester attentif et continuer à sensibiliser les riverains

Les inventaires réalisés le long des cours d'eau par la Cellule de coordination du CRHM facilitent la détection des nouvelles populations de balsamines de l'Himalaya et permettent d'agir avant que l'invasion ne soit trop importante. Les bénévoles (pêcheurs, naturalistes...) jouent également leur rôle de sentinelle. A ce titre, ces dernières années, plusieurs dizaines de riverains qui possédaient des balsamines de l'Himalaya à titre ornemental dans leur jardin ont été informés de la problématique et ont été invités à les enlever de leur propriété. Il s'agissait là d'une des clés de la réussite de ce projet. Pour les remercier de leur contribution, des sachets de graines de plantes indigènes des milieux humides qui pouvaient être semées après que les balsamines aient été enlevées leur ont été remis.



Si les riverains disposant de balsamines de l'Himalaya dans leurs jardins sont le plus souvent à l'origine de sa dispersion dans notre environnement, la présence de sangliers et le transport de terres par les machines lors de travaux forestiers peuvent aussi contribuer à la dissémination de la plante invasive (Le Bocq en amont de Bauche, août 2016).

Ce constat incite à appeler à la vigilance de tout un chacun par rapport à ces plantes invasives, et pas seulement pour la balsamine de l'Himalaya. Lorsque celles-ci s'échappent de nos jardins, elles sont en effet susceptibles de coloniser nos milieux naturels au détriment de nos espèces indigènes. La présence de ces espèces invasives occasionne des dommages environnementaux et un coût sociétal important. Un conseil : renseignez-vous avant d'acheter des plantes d'agrément qui s'avèrent invasives : de nombreuses autres alternatives existent pour embellir les jardins.

EAU'TOUR DE SPONTIN : DIMANCHE 9 OCTOBRE

Venez passer une journée en famille autour du château de Spontin et profiter de nombreuses animations. Plusieurs balades sont proposées tout au long de cette journée automnale ainsi que des animations gratuites (cf. affiche de l'évènement ci-contre). La Cellule de coordination du CRHM y sera présente au niveau du captage de Spontin (visite guidée du site par VIVAQUA, gestionnaire du captage) en compagnie de la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPS asbl) avec un stand qui fera la part belle aux sites karstiques présents sur Yvoir. Notez aussi la présence sur Spontin de notre barrage aux OFNI's depuis le 20 septembre rue des Rivières. S'il permettra de retenir les petits bateaux mis à l'eau l'après-midi du 9 octobre par les enfants, il servira aussi de support pour des animations pédagogiques sur le thème des déchets pour l'école communale de Spontin (le mardi 04 octobre entre 13H30 et 15h00).

Horaire : de 11h00 à 21h00

Organisateurs : Commune d'Yvoir et Province de Namur

Renseignements : Province de Namur - Service
Promotion et Relations Publiques
anne-sophie.van.lil@province.namur.be
081/775527

Commune d'Yvoir - Julien Rosière
082/61.03.74 - 0496/44.85.54

FESTIVAL INTERNATIONAL NATURE NAMUR : DU 14 AU 23 OCTOBRE

Durant les 10 jours du Festival, de nombreux passionnés vous emmènent sur le terrain à la découverte de la nature qui nous entoure.

Venez vivre des expériences inoubliables et accessibles à tous : découverte des oiseaux, cueillette de plantes comestibles, observation du ciel nocturne, nuit en forêt, initiation à la photo nature ou à la sylviculture, alpinisme sur les rochers de la vallée mosane, balade à vélo, découverte de l'univers étrange d'une mare ou d'un ruisseau, balades contées, etc.

Au programme, plus de 60 sorties nature à vivre seul, entre amis, en famille ou en groupe, organisées par le Département de la Nature et des Forêts, les Cercles des Naturalistes de Belgique et de nombreux autres partenaires !

(Source : <http://www.festivalnaturenamur.be/> Pour disposer du programme complet et des renseignements pratiques, aller dans la rubrique « activités » du site internet du festival et cliquez sur l'onglet « Sorties Nature »)

FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT À EGHEZÉE : SAMEDI 19 NOVEMBRE

Chaque année, à l'occasion de la semaine de l'arbre, l'administration communale d'Eghezée organise sa fête de l'environnement : petites déjeuners offerts, distribution gratuite de diverses essences d'arbres, présence d'associations locales, de producteurs locaux, d'asbl environnementales dont la Cellule de coordination du CRHM. Lors de cette journée différents thèmes sont mis à l'honneur : la nature, la récup et le local.

Horaire : de 9h00 à 13h00

Organisateur : Commune d'Eghezée

Lieu : Centre culturel d'Eghezée - Rue de la Gare, 5
à 5310 Eghezée

Renseignements : Service Environnement
environnement@eghezee.be
081/810.141 ou 081/810.144 ou 081/810.157



L'atelier de fabrication de produits d'entretien écologiques proposé à Eghezée et La Bruyère en 2015 sera renouvelé cette année.

JOURNÉE DE L'ARBRE ET DE LA NATURE À LA BRUYÈRE : SAMEDI 26/11

Les autorités communales de La Bruyère proposent fin novembre leur traditionnelle journée de l'arbre. Après Villers-lez-Heest l'année dernière, c'est au tour de Saint-Denis d'accueillir l'évènement. Diverses animations d'information et de divertissement sur le thème de la nature et de la consommation responsable seront proposées. Un stand « Eau » de la Cellule de coordination du CRHM sera également présent.

Horaire : de 9h00 à 13h00

Organisateur : Commune de La Bruyère

Lieu : Place Albert 1er à Saint-Denis (sous chapiteau)

Renseignements : Geneviève Gallez
genevieve.gallez@la-bruyere.be / 081 559 235



Eau'tour de Spontin octobre 2016

*Venez passer
une journée
en famille autour
du château de Spontin*



11.00 - 18.00 VILLAGE ANIMÉ

11.00 - 18.00 VISITE DU MOULIN
DE SPONTIN

14.00 - 16.00 PARCOURS BATEAUX

14.00 - 17.00 OUVERTURE

DU CAPTAGE VIVAQUA

14.00 - 17.00 BALADE

DÉCOUVERTE (3 kms)

19.30 RIVIÈRE LUMINEUSE

20.00 BALADE CONTÉE

ET ANIMATIONS LUMINEUSES

21.00 FEU D'ARTIFICE

ACTIVITÉS GRATUITES

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE BAR ET PETITE RESTAURATION - ANIMATION MUSICALE

UNE INITIATIVE DE LA COMMUNE D'YVOIR ET DE LA PROVINCE DE NAMUR

www.province.namur.be

Editeur responsable et Coordinateur : Frédéric Mouchet
Coordination adjointe : Stéphane Abras
Secrétariat et gestion administrative : Bénédicte Stouffs
Support technique et inventaire de terrain : Jean-François Huaux
Sylvain Richard

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be



Imprimé sur papier recyclé

tirage 3.800 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

**Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?
Rendez-vous sur www.crhm.be**

Pour la version papier du bulletin :

- Nouvel abonnement (gratuit)
- Changement d'adresse
- Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)
ou par e-mail : contact@crhm.be

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, CAR-N asbl, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Chambre du Commerce et d'Industrie de la Province Namur, Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité de quartier Pré-Meuse.2, Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Fédération belge de Batellerie, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin Meuse amont (FHPMa), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Office du Tourisme d'Hastière, Pays de la Moline asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Profondeville-Lustin Perles de la Meuse, Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Spéléo-J, Syndicat d'initiative de la Vallée du Samson, Union belge de Spéléologie (UBS), Université de Namur, Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW-Commissariat Général au Tourisme, SPW-Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police des Arches, Zone de Police Haute-Meuse.

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernemont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des 23 communes partenaires du CRHM : Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernemont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohéy, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Photo de couverture : Arrachage de balsamines de l'Himalaya sur les berges de l'Eau Noire à Petigny (commune de Couvin, © Jean-François Huaux)